



## Édito

# Le complexe militaro-intellectuel Acteur essentiel des OPEX

• **EDITO** par Pierre CONESA > pages 1 et 2

• **BILLET D'HUMEUR**

par Michel MASSON > pages 3 à 5

• **PROCHAINES CONFÉRENCES**

**AVEC DIEU ON NE DISCUTE PAS !**

**EN PRÉSENCE DU PUBLIC  
À MARSEILLE ET À PARIS**

par Pierre CONESA > page 6

**LA FRANCE, ENJEU DES ISLAMISTES ...**

par Alain CHOUET > page 7

• **VU DANS LA PRESSE**

**EXERCICE DE SIMULATION...**

La Provence > page 8

• **S'INFORMER**

**UNE SÉLECTIONS D'ARTICLES**

**POUVANT VOUS INTERESSER** > page 9

• **ACTUALITÉS**

**IISMM** Actualité et Programmes > page 10

• **À LIRE**

**GÉOPOLITIQUE DE LA MER**

Sébastien Abis, Julia Tasse > page 11

**HISTOIRE DE L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE**

par Pierre Vermeren > page 12

**OUTRE-MERS**

Algérie-France, un interminable divorce > page 13

**DES ATOMES, DES SOURIS ET DES HOMMES**

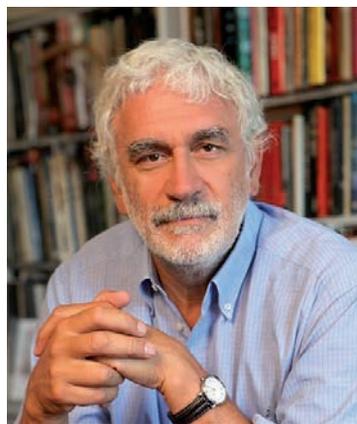
par François Nicoullaud > page 14

**LA FRANCE QUI DÉCLASSE**

De la désindustrialisation  
à la crise sanitaire > page 15

• **BULLETIN D'ADHÉSION** > page 16

**2022-2023 - S'INSCRIRE ou FAIRE UN DON**



Par Pierre CONESA

agrégé d'Histoire, diplômé de l'ENA

Après 1991, quand disparaît l'URSS ennemi principal depuis plusieurs décennies, une partie du monde stratégique est complètement en désarroi. Les soviétologues sont supplantés par des islamologues ou des spécialistes du terrorisme et du Moyen-Orient.

*suite de l'édito en page 2*

La lettre mensuelle vous informe sur les activités de l'association, les conférences programmées, les événements concernant la Méditerranée.

Des ouvrages de personnalités œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée, vous y sont proposés.

Association Euromed-IHEDN

Tél : 06 34 19 28 79

Contact [entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr](mailto:entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr)

Site [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)

Président : Jean-François Coustillière

Chargé de communication : Daniel Valla

## Invasion de l'Ukraine :

insuffisances ou pas  
du renseignement militaire  
français

## C'est la faute à Vidaud !

Billet d'humeur de Michel MASSON

Un nouvel épisode médiatique a récemment troublé la sérénité dans laquelle se doivent d'évoluer les services de renseignement si l'on attend d'eux un minimum d'efficacité. Il s'agit du limogeage en mars dernier du directeur du renseignement militaire, le général de corps d'armée Eric Vidaud par son chef direct, à savoir le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard.

Selon notre bonne presse, sous le titre (volontairement) provocateur « Insuffisances du renseignement français », le renseignement militaire français aurait été incapable de prévenir les autorités de l'Etat sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier, a contrario des services américains qui ont fait un carton en la prédisant à la minute près.

Notre bonne presse nationale, toujours plus avide de scoops (ou plutôt de « buzz », comme on dit aujourd'hui : voir sur ce point précis mon éditorial dans cette même lettre - n°111 - d'octobre 2021) en a fait ses choux gras.

*suite de l'article en page 3*



*suite de l'édito de Pierre CONESA*

Certains experts cherchent aussitôt à se « reconverter » vers le terrorisme comme ce fut le cas d'une chercheuse reconnue dans le domaine nucléaire qui en 2002, échafaude sérieusement l'hypothèse d'un terrorisme nucléaire !

La dimension stratégique des conflits ayant disparu, on se rend compte qu'à partir de cette période-là, ce sont des experts, des universitaires, des humanitaires qui deviennent des acteurs essentiels dans le choix des interventions militaires à mener, dans la désignation de l'ennemi, par l'interpellation du politique pour des motifs humanitaires, culturels ou civilisationnels mais peu stratégiques. BHL en est évidemment un exemple emblématique mais il n'est que la partie émergée d'une nébuleuse de penseurs des plateaux télé. On invente alors le concept de « guerre juste » qui impose une approche morale de la guerre. Ce sont des guerres faisables, souhaitables car moralement défendables mais sans enjeux stratégiques. C'est par exemple la guerre humanitaire, ou l'invasion de l'Irak ou la Lybie qui se veut une guerre préventive, sensée anticiper des affrontements à venir dont les populations seront victimes. Toutes ont tourné en déroutes. La Lybie est le summum du droit d'ingérence avec la guerre qui s'impose comme le mode de règlement d'un conflit intérieur. A l'époque BHL et Kouchner soutiennent le principe d'une intervention militaire pour la protection des populations civiles. Le bilan est calamiteux.

Ces acteurs sont ce que j'ai appelé des « intellectuels Tefal » car aucune critique n'accroche, la nature de la crise les intéresse moins que la notoriété qu'ils peuvent en tirer. Pour en faire la démonstration, l'exemple des

Ouighours est très intéressant parce qu'il y a une minorité qui est colonisée. Cette minorité se livre à des attentats terroristes (dont un sur la place Tian An Men). Du coup deux thèses s'affrontent. Les Occidentaux tenants de la « Guerre Globale contre le Terrorisme », sont pourtant du côté de la minorité opprimée (il y aurait donc du « bon terrorisme »), alors que pour le pouvoir chinois il est tout à fait légitime de lutter contre les attentats terroristes. Or, le moins que l'on puisse dire c'est que le sujet est complexe. Les Ouighours sont à cheval sur plusieurs frontières et reçoivent de l'aide de partis islamistes radicaux basés au Turkestan Oriental. Autre aspect : depuis plusieurs dizaines d'années Pékin a mis en place une politique de déplacement de population qui a débuté dès 1949 parce que le quart sud-est de la Chine regroupait plus de 90 % de la population. Cette migration forcée ne concerne pas seulement les provinces « rebelles » (Xinjiang et Tibet). Quand on pose tous les termes du débat comme cela, c'est évidemment beaucoup plus difficile de dire que les Chinois se livrent à un génocide au Xinjiang. Ce qui factuellement est faux même si ça ne justifie pas non plus la « sinisation » en cours du Xinjiang.

Dans un texte célèbre « La guerre du golfe n'a pas eu lieu », Jean Baudrillard parlait au moment de la guerre du Golfe de 1991 de la « disparition de la guerre réelle », mettant en cause CNN dans la construction d'un « événement qui n'a pas eu lieu ». Cela commence effectivement avec la victoire-éclair de la guerre du Golfe et la diffusion en direct sur CNN du « spectacle » de l'armée américaine qui anéantit la « quatrième armée du

monde » en 120 heures d'opération. Pour les grandes puissances, la médiatisation s'avère l'outil indispensable pour porter à l'attention universelle une crise particulière parmi les quelques centaines qui se déroulent simultanément sur Terre. On déclenche des guerres lointaines sans enjeu stratégique et les Opérations extérieures deviennent presque une routine dont on rend compte sur les plateaux télé, car les chaînes d'information en continu se multiplient. La guerre est devenue un spectacle télévisé quotidien que viennent analyser les « experts » du complexe militaro-intellectuel. Plus caricatural : les psy qui viennent faire le diagnostic de Poutine après avoir fait celui de Ben Laden, le tout sans jamais les avoir rencontrés. C'est frappant sur l'Ukraine aujourd'hui. Le besoin d'expertise est tel que c'est l'apparition sur le plateau télé qui fait l'expert et non pas la connaissance du sujet. J'ai compté plus d'une centaine d'experts de plateaux télé depuis le début de l'offensive russe : je ne savais pas que la France comptait autant de spécialistes de l'Ukraine ! L'Ukraine est un peu le point d'aboutissement de ces quinze dernières années, où l'on n'a pas cessé de faire des opérations extérieures pour le Bien contre le Mal (Irak), ou de l'interposition entre belligérants (Yougoslavie), ou des actions humanitaires-militaires (Somalie) qui se sont toutes terminées par des échecs.

On prétend que Poutine est un va-t-en guerre, l'est-il plus ou moins que GW Bush ?





### Invasion de l'Ukraine : insuffisances ou pas du renseignement militaire français suite du billet d'humeur de Michel MASSON

De quoi s'agit-il ? On peut effectivement se poser cette question élémentaire à la lecture de la dérive médiatique consubstantielle à ce genre de sujets. Aussi il a semblé utile à un ancien directeur de cette jeune mais noble maison (votre serviteur), la Direction du renseignement militaire (DRM), de tenter de remettre les pendules à l'heure, à la fois sur le rôle et la place du « renseignement militaire » français, comme sur sa réelle implication dans cette affaire.

Un retour sur l'emballage médiatique en question tout d'abord : pêle-mêle, le directeur du renseignement militaire aurait fait preuve de légèreté dans ses appréciations dans le déclenchement de l'agression contre l'Ukraine, voire, plus généralement de dilettantisme. Comme si cela ne suffisait pas, on y ajoute un « deuxième tiers » d'incompétence des services français (en général, comparé aux Américains), un troisième tiers de guerre des services (le thème chouchou de la presse dite « spécialisée ») et pour faire bonne mesure, tel César dans l'inoubliable « Marius » de Pagnol, un dernier tiers de règlement de compte politique. Mais ça fait quatre tiers et bien entendu, dans ce cas, la coupe déborde : ce fut effectivement le cas !

Nous aborderons séparément chacune de ces attaques, bien que liées, mais avant tout, pour nous paraphraser par rapport à octobre dernier, il nous paraît cependant indispensable de nous livrer à une petite leçon de choses, toujours en toute modestie.

**A quoi sert la Direction du renseignement militaire ?** Pour reprendre la formulation officielle, elle « satisfait les besoins en renseignement d'intérêt militaire<sup>1</sup> (RIM) du chef d'état-major des armées » (CEMA), dont elle dépend directement. C'est-à-dire que son directeur est le subordonné direct du CEMA. Très important pour la suite de notre propos. Mais elle doit aussi servir en la matière « les besoins des autorités et organismes du ministère, des commandements opérationnels et des commandements organiques ainsi que ceux des autorités et des organismes gouvernementaux concernés<sup>2</sup> ». C'est-à-dire, bien entendu, le ministre de la Défense et, au plus haut niveau, l'Élysée. On notera que selon les textes, dans le même temps, le DRM « assiste et conseille le ministre de la Défense en matière de renseignement d'intérêt militaire ». Là aussi, important pour la suite : cette « double casquette » peut être parfois problématique. Elle le fut peut-être indirectement pour le général Vidaud.

**Que recouvre ce « renseignement d'intérêt militaire » (RIM) ?** Deux préoccupations qui se complètent, sachant que pour les militaires, cela concerne à la fois :

- le renseignement militaire proprement dit, c'est-à-dire celui concernant les forces vives, (ou si l'on préfère tout ce qui a trait aux forces ennemies ou potentiellement dangereuses pour des militaires français en opérations),

- le renseignement concernant l'environnement des forces (celui où celles-ci peuvent être conduites à agir/com battre, comme celui dans lequel évolue l'ennemi lui-même).

D'où cette notion - pas que sémantique - d'« intérêt militaire ». Vaste programme, car depuis la création de la DRM en 1992, les opérations dans lesquelles les forces nationales ont été engagées ont profondément évolué, ce qui constitue un défi permanent pour elle (sans compter les défis techniques et technologiques), car le renseignement d'environnement, surtout, se complexifie.

Mais avant tout, il faut bien insister sur le fait que le RIM s'intéresse aux parties des forces vives et de l'environnement qui ont - ou peuvent avoir - des conséquences directes sur nos propres forces ou nos intérêts nationaux, c'est-à-dire là où nos militaires sont - ou pourraient être - engagés. En conséquence, la mission de la DRM conjugue deux axes principaux, ce qui est d'une importance primordiale à comprendre :

- Elle doit assurer d'une part une veille permanente pour déceler les évolutions capacitaires, organisationnelles, les risques nouveaux : en fait les premiers signes d'alerte intéressant notre sécurité au plan militaire ;

- Mais il est avant tout – et c'est là son rôle primordial - indispensable d'assurer au profit de nos armées une prestation qui doit s'inscrire dans leur mission, à savoir préparer et mener le combat. C'est ce qu'on appelle l'appui renseignement direct aux opérations.

Pour en revenir à notre sujet, la guerre en Ukraine, si tout le monde – semble-t-il – s'accorde à dire selon la presse que la DRM a évalué correctement les forces en présence, on peut alors affirmer qu'elle n'a pas failli à sa mission, dans le cadre de la veille permanente à laquelle elle est astreinte. Par contre, les forces françaises n'étant pas engagées, il ne revenait pas à cette direction de rechercher d'autres éléments d'engagement qui échapperaient d'ailleurs à sa compétence, sauf bien entendu si elle avait des informations en ce sens. Mieux, la DRM a été prudente, ou plutôt circonspecte : contrairement aux Américains et leurs affidés qui voyaient les défenses ukrainiennes submergées en quelques jours et le pays à genoux et conquis, la DRM évalua que si les Russes attaquaient, ce ne serait pas pour eux une promenade. En ce sens, la suite des événements lui a donné raison.

Si on pousse notre raisonnement à son extrême, dans le même temps, et pour satisfaire à sa mission première (appui aux opérations) le renseignement au profit de nos forces engagées dans la bande saharo-sahélienne se devait de retenir toute son attention (conjointement à cinq autres missions de par le monde, pas moins). Mais l'on a compris qu'avec la charge d'assurer concomitamment la veille

permanente et l'appui aux opérations où la France est directement engagée, il faut si l'on veut faire schématiquement être à la fois au four et au moulin, en permanence. Et ce, tout autour de la planète.

On en vient au point crucial du reproche qui serait fait au général Vidaud : ne pas avoir prévu la date d'engagement russe. La décision d'engagement fut prise par le Président russe en tout petit comité, les militaires découvrant au tout dernier moment l'ordre politique qui leur était donné d'entrer en force en Ukraine (quasiment même scénario que pour l'invasion allemande de l'URSS en 1941, l'opération « Barbarossa »).

En l'espèce, comme en l'occurrence, il revenait à un autre service secret de fournir cette information à caractère politique aux autorités de l'Etat : la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Ce qui se passe dans l'environnement immédiat du chef de l'Etat russe, le contenu de ses communications, comme celles de ses collaborateurs proches, le contexte politique évolutif de telles décisions à l'étranger, tout cela échappe bien entendu à la DRM : elle n'a ni la mission ni les moyens d'écouter aux portes du Kremlin, comme d'intercepter les messages ou communications cryptées des protagonistes qui s'y agitent. C'est la mission de la DGSE, grâce au renseignement humain (les « espions » ; le ROHUM en français) d'une part, et grâce à son dispositif sophistiqué d'écoutes (le renseignement d'origine électromagnétique - ou ROEM en français - et de plus en plus le renseignement cybernétique).

Et les Américains alors ? Grande première dans le contexte géopolitique actuel et de la société de l'information – comme du monde du renseignement d'ailleurs<sup>3</sup> – ils ont choisi d'utiliser le renseignement dont ils disposaient non seulement pour prévenir en temps utile les Ukrainiens, mais aussi pour faire savoir urbi et orbi qu'ils étaient au courant avec précision de la décision politique du Kremlin : le gouvernement américain décida de divulguer presque en temps réel des renseignements hautement classifiés, afin, pensaient-ils, de dissuader le Président russe en devançant ses plans, sa stratégie, voire ses tactiques. Manœuvre dissuasive qui aurait pu se révéler efficace, mais qui dénote d'un manque de réalité quant à la psychologie de l'acteur principal de l'agression, ce qui n'a donc pas empêché l'invasion.

Si l'on se souvient que Winston Churchill déploya des trésors de lexicologie et de syntaxe dans son message personnel du 3 avril 1941 adressé à Staline le prévenant de l'invasion prochaine de l'URSS par les troupes de la Wehrmacht, afin de ne rien révéler de sa source (les Britanniques décryptaient le chiffre allemand), on comprend la différence de philosophie dans l'emploi du renseignement à des fins politiques.



### Invasion de l'Ukraine : insuffisances ou pas du renseignement militaire français suite du billet d'humeur de Michel MASSON

Avec, en l'occurrence, un risque pour les Américains de dévoiler qu'ils ont percé les communications secrètes du Kremlin, et/ou, pire, qu'ils disposent d'une « taupe » dans la place<sup>4</sup> (ce qui ne fut jamais le cas durant la Guerre Froide !). Initiative risquée, donc, car même sans être un mordu du « Bureau des légendes », on comprend aisément l'une des règles d'or du renseignement : ne jamais (risquer de) dévoiler ses sources. Voilà pour le « deuxième tiers ».

En France, la DGSE le savait-elle ? Bonne question à laquelle nous ne saurons répondre. Oui ou non, toujours est-il que la logique de la part des politiques en France n'a pas été celle citée ci-dessus des Américains. La stratégie nationale est plus contrainte, par le souci de ne pas faire cavalier seul à la fois au sein de l'Union européenne et de l'OTAN (s'agissant de cette dernière on ne dévoilera rien en affirmant que les Américains, pour leur part, ne se soucient guère des avis de leurs Alliés<sup>5</sup> ; et pour la première, on se remémorera le « *Fuck the EU* » de l'actuelle adjointe du Secrétaire d'Etat à Washington, Victoria Nuland, lorsqu'elle était chargée de l'Ukraine au sein du même ministère en 2014, en plein « EuroMaidan »... !). En tout état de cause, s'agissant des informations dont pouvait disposer la DGSE par rapport à son homologue militaire quant aux velléités russes, disons que comme la fourmi de la fable, cette direction n'est pas prêteuse (expériences vécues par votre serviteur). Doit-on pour autant parler de « guerre des services » comme a pu le faire notre presse nationale ? Pas vraiment, car il n'est pas sûr que la DGSE ait disposé des mêmes informations que les services américains. Il y a en France depuis 2008 un organisme chargé de la coordination des services et à sa tête un responsable au plus haut niveau de l'Etat (le Coordonnateur national du renseignement et de la Lutte contre le terrorisme<sup>6</sup>), et l'on peut chercher vainement que la presse ait mis cette instance sur la sellette en l'occurrence.

Pourtant, c'est son chef qui rapporte directement à l'Elysée !

Quant aux allégations selon lesquelles la DGSE voudrait la peau de la DRM, il faut préciser trois choses : la première est que pour une partie encore significative de sa ressource humaine, la DGSE dépend des armées... ce qui plaît à ces dernières de moins en moins car la ressource est rare. Elle n'a donc pas intérêt à se faire ouvertement des militaires des ennemis. La seconde est que ces bruits d'alcôves ministérielles ont toujours nourri les chroniques journalistiques toujours à la recherche de détails croustillants : c'est leur côté « tabloïd », même quand on est sensé parler en « expert ». La troisième est qu'il existe depuis 2008 comme précisé supra une coordination des services – depuis 2017 également en charge de celle de la lutte anti-terroriste – et qu'il n'est pas de son intérêt de laisser les querelles de clochers ou de

règlements de compte entre chefs aller trop loin dans sa sphère de compétence.

Exit donc la supposée « guerre des services » - et par là-même notre « troisième tiers » - qui fait en outre très vieux jeu journalistique dans le paysage actuel.

S'agissant du règlement de compte politique (le « quatrième tiers »), il faut expliquer, au risque de devenir soporifique (votre serviteur assume) quelques palinodies administratives à la française.

La véritable prise en compte d'un besoin de rationalisation et de centralisation du dispositif de renseignement des armées remonte à une proposition en ce sens faite en 1989 au ministre de la Défense d'alors, Jean-Pierre Chevènement : suite à une « mission sur le renseignement militaire et ses perspectives d'évolution au cours de la prochaine décennie » qui lui avait été confiée, le général d'armée aérienne François Mermet - ancien directeur général de la sécurité extérieure de décembre 1987 à mars 1989 - alors conseiller du gouvernement pour la défense, proposa la création d'un organisme central interarmées placé sous l'autorité du ministre, regroupant et fusionnant les capacités de recherche et d'exploitation jusque là éclatées car dispersées entre les trois armées, mais aussi au sein du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN, aujourd'hui Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, SGDSN) : tollé général des chefs militaires qui ne voulaient pas lâcher leurs moyens (personnels et techniques) au profit du chef d'Etat-major des armées qui n'était alors qu'un primus inter pares.

Cette proposition fut donc condamnée à dormir quelques temps dans un tiroir de l'Hôtel de Brienne. Vint alors la première guerre du Golfe (1990-1991) : l'un des enseignements tiré de l'engagement français dans ce conflit, à la demande de Pierre Joxe, successeur à la défense de Jean-Pierre Chevènement, était l'inadaptation de notre outil de renseignement militaire et notre dépendance à l'égard du renseignement américain. Pierre Joxe ressortit la proposition du général Mermet et imposa la création d'une direction du renseignement militaire au sein de l'état-major des armées (décret du 16 juin 1992). Pour ne pas s'aliéner totalement les chefs militaires, lesquels n'avaient pas changé d'avis sur la question et toujours arc-boutés sur leurs moyens, il la plaça sous l'autorité directe du CEMA (et non la sienne). Plus tard, le rôle du CEMA au sein du ministère fut renforcé en mai 2005, et il obtenait alors, ce dont il ne disposait pas auparavant, une autorité de facto sur ses collègues des autres armées, entre autres. Donc surtout pas question de lâcher quoi que ce soit au profit du ministre. Et ainsi, le Rens'.

Cependant, il y a un élément très important de contexte à mettre en relief, qui échappe à ceux qui ne connaissent pas de près notre culture

militaire : « notre histoire militaire fait la preuve que le renseignement a toujours été délaissé en France au profit d'une importance plus immédiate donnée à la force militaire comme facteur de puissance, sauf sans doute juste après la création de la DRM<sup>7</sup>. Les chefs militaires français des années passées, même jusqu'à très récemment, n'échappent pas à ce constat. Votre serviteur peut en témoigner. De ce fait, la « double casquette » plus haut citée (subordination directe au CEMA et en même temps conseiller du ministre) a pu conduire certains directeurs, se sentant insuffisamment consultés et écoutés par leur chef direct, à courtiser le ministre et son cabinet, en particulier lorsqu'il s'agit d'obtenir des moyens.

Evolution politique : les textes fondamentaux du « Code de la défense » furent quelque peu amendés lors de l'accession des socialistes à la charge suprême et au gouvernement en France en 2012<sup>8</sup>. En effet, les têtes pensantes de ce parti qui s'étaient penchées jusque-là sur la politique de défense de notre pays, ses armées et le renseignement, et ce dès l'accession du président Chirac à l'Elysée, s'étaient élevées contre une dérive des us en matière de défense, et parmi ceux-ci ce renforcement des pouvoirs du CEMA depuis 2005, incompatibles selon eux avec une saine et respectueuse répartition des prérogatives et responsabilités en la matière au sein de l'appareil d'Etat<sup>9</sup>. Aussi, dès 2013, le ministre de la Défense (à l'époque Jean-Yves Le Drian) se voyait dans les textes bénéficier de responsabilités élargies et approfondies au détriment du CEMA. En particulier dans le domaine qui nous intéresse, car si le CEMA continuait à être responsable de la recherche et de l'exploitation du renseignement militaire, la modification des textes le conduisait maintenant à « assister le ministre dans ses attributions relatives à l'emploi des forces<sup>10</sup> », sachant que dans le même temps, le ministre se voyait nommément « chargé du renseignement extérieur et du renseignement d'intérêt militaire<sup>11</sup> ». Si l'on avait voulu créer une zizanie entre les deux personnages et leurs équipes respectives (l'Etat-major des armées pour le CEMA d'une part, et son cabinet – cette spécialité bien française – pour le ministre d'autre part), on n'aurait pu faire mieux.

Le tout nouveau directeur du renseignement militaire qui venait de prendre ses fonctions quelques semaines plus tôt comprit d'emblée son intérêt. Ce fut ensuite presque fusionnel entre lui et son ministre ainsi qu'avec son directeur de cabinet, et les briefings sur les opérations et la conduite de la manœuvre du Rens' se multiplièrent à l'Hôtel de Brienne, ce qui ne semblait guère gêner les CEMAs qui se sont succédés (culture décrite ci-dessus obligeant)... et ce jusqu'au général Burkhard, l'actuel CEMA.

De là à dire qu'il y ait eu règlement de compte politique dont le Général Vidaud fut la victime de la part de l'Etat-major des armées vis-vis du



### Invasion de l'Ukraine : insuffisances ou pas du renseignement militaire français suite du billet d'humeur de Michel MASSON

cabinet du ministre, c'est aller un peu vite en besogne. Il doit y avoir quand même un peu de ça dans la mesure où ce général fit partie du cabinet Le Drian, au sein duquel il était en charge des « affaires réservées », c'est-à-dire, pour faire court, le renseignement (l'intermédiaire avec DRM, DGSE et DRSD<sup>12</sup>). Exit le « quatrième tiers ».

Par contre, si l'on affirme que ce général, qui se vit confier la DRM sur ordre de l'Élysée (et non par choix du CEMA), a fait les frais de la mauvaise humeur de son chef qui lui avait initialement préféré un autre officier (lequel avait lui-même dans le temps fait les frais d'une mesure similaire de la part du cabinet Le Drian,... pour le poste qu'a occupé Vidaud...!!!), alors on se rend compte qu'effectivement, le général Vidaud a été victime d'un délit de « sale gueule » de la part du CEMA.

Un vieux dicton dit : « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ».

En conclusion : contrairement aux affirmations de la presse, le renseignement militaire français n'a pas failli. Il est resté, pour ce conflit dans lequel des forces françaises n'étaient pas engagées, dans son rôle de veille stratégique (accélérée et pressante en l'occurrence il est vrai), et n'a pas marché sur les plates-bandes de ceux dont le rôle est de faire du renseignement d'ordre politique (DGSE). Son évaluation des forces en présence était bonne, et la DRM a même été prudente en ne suivant pas les estimations occidentales (américaines surtout) qui voyait l'Ukraine submergée et défaillir en quelques jours. Elle est restée fidèle au testament de Pierre Joxe, son père spirituel, qui était de ne plus dépendre du renseignement américain, malgré la pression politique inédite des Etats-Unis dans ce conflit qui a utilisé ouvertement le renseignement stratégique et politique comme une arme dissuasive des relations internationales. « Faillite du renseignement français » il y a eu, peut-être, mais on n'a pas regardé du bon côté. La meute médiatique fut en l'espèce créancée sur un général qui, malgré lui, donna le change car il avait le malheur d'être en harmonie d'humeur et de personnalité avec son chef.

Dans la chasse à un pseudo-coupable d'insuffisance, on a subi le change en traquant la mauvaise voie. La trompe de l'embrouillamini médiatique fut sonnée sur le ton de : l'incompétence, c'est la faute aux militaires ; l'imbroglia, c'est la faute à Vidaud<sup>13</sup> !

Reste une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre à cette heure : face à la réserve (euphémisme) marquée par l'OTAN – une fois de plus muselée par les Etats-Unis – qu'a fait le renseignement de l'Alliance, la plus grande bureaucratie militaire au monde (à part peut-être la Chine ?), en amont et au moment du déclenchement de l'invasion vis-à-vis de cette menace contre un « ordre pacifique juste et durable en Europe<sup>14</sup> » ?



**Michel MASSON**

*Général de corps aérien (2S)  
Membre du conseil scientifique  
d'Euromed-IHEDN*

<sup>1</sup> Nous évoquons plus loin cette notion sémantique.

<sup>2</sup> Code de la défense, Titre III, chap.VI, section 3, art. D-3126.10 à 14

<sup>3</sup> Pas tout à fait si l'on se remémore que pendant la crise des missiles soviétiques à Cuba (octobre 1962), le Président Kennedy divulgua de l'imagerie américaine classifiée provenant d'avions espions U-2 de la CIA comme d'avions de reconnaissance de l'US Air Force, faisant la preuve de l'installation de missiles nucléaires soviétiques sur l'île.

<sup>4</sup> The Intercept, 11 mars 2022 - James Risen :

« Les services secrets américains affirment que Poutine a pris sa décision d'envahir l'Ukraine à la dernière minute »

<https://theintercept.com/2022/03/11/russia-putin-ukraine-invasion-us-intelligence/>

<sup>5</sup> Cf. là aussi notre chronique dans la lettre d'EUROMED-IHEDN n°111 d'octobre 2021

<sup>6</sup> Le coordonnateur « s'assure que les services de renseignement [...] travaillent ensemble... »

<https://www.elysee.fr/cnrtl>

<sup>7</sup> Ainsi que l'exprimait votre serviteur à l'été 2008, dans le n°4 de la revue « Sécurité Globale » (Ed. Choiseul), p.9

<sup>8</sup> Décret n° 2013-816 du 12 septembre 2013 relatif aux attributions du ministre de la défense et du chef d'état-major des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000027945471>

<sup>9</sup> Cf. tribune signée par Louis Gauthier, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancien conseiller pour les affaires stratégiques et de défense de Lionel Jospin - 1er ministre (1997-2002), dans « Le Monde » du 19 juillet 2005 :

« Remous à l'état-major des armées ».

<sup>10</sup> Art. 4 du décret visé supra

<sup>11</sup> Art. 4 du même décret

<sup>12</sup> Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense, le contre-espionnage militaire, que les plus anciens de nos lecteurs ont peut-être connu sous le vocable « Sécurité militaire »

<sup>13</sup> <https://actualitte.com/article/95645/scolarite/l-expression-qui-accuse-c-est-la-faute-a-voltaire>

<sup>14</sup> L'un des objectifs essentiels – outre la solidarité transatlantique - des Etats signataires, toujours d'actualité malgré des interventions discutables en tant que telle hors de son champ géographique de compétence depuis 2001.

**En présence,  
à Paris et Marseille**  
désormais  
sans contrainte sanitaire



## Inscrivez-vous à la 182<sup>ème</sup> conférence d'Euromed-IHEDN

à Paris : mercredi 8 juin et à Marseille : mardi 14 juin 2022

notre invité sera Pierre CONESA, sur le thème :

# Avec Dieu on ne discute pas !



**Pierre CONESA**, agrégé d'Histoire, diplômé de l'ENA, a passé l'essentiel de sa vie professionnelle au ministère de la défense (à faire tout sauf de l'administration)

Il a dirigé pendant 10 ans une société d'Intelligence économique et consacre sa retraite à écrire des études et essais.

Le dernier, paru en mai : *Vendre la Guerre, le complexe militaro intellectuel* (éd de l'Aube)

Sur la question de la radicalisation du religieux, les salafistes djihadistes concentrent toute notre attention. Or ils ne sont pas les seuls à constituer une menace : il faut aussi s'intéresser aux télé-prédicateurs du Conseil évangélique de Trump, aux juifs radicaux du « Grand Israël », aux extrémistes bouddhistes et hindouistes...

Dans notre monde globalisé, on doit en réalité parler des radicalismes religieux au pluriel.

Tous reposent sur le même triptyque d'intolérance : une foi, une terre, un peuple, s'appuyant sur une réécriture victimaire de l'Histoire et légitimant une violence vengeresse « sanctifiante » – à l'instar des kamikazes salafistes qui se croient promis au paradis ou de ces pasteurs et prêtres américains justifiant le meurtre de médecins avorteurs.

### À PARIS

Mercredi 8 juin à 19 h

amphithéâtre Louis à l'École militaire.

#### Inscription obligatoire

en cliquant sur le lien de l'École Militaire :

<https://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/associationlesentretiensdeuromedihedn>

**Accès occasionnel : 8 €, payable uniquement par CB** sur [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)

Aucun accès occasionnel ne sera pris en compte sur place.

Date limite d'inscription : **dimanche 5 juin avant minuit**

**Étudiants : accès gratuit**

**La présentation de votre invitation numérique ainsi qu'une pièce d'identité sont impératives pour pouvoir accéder à l'école militaire.**

Un rafraîchissement gratuit limité aux seuls inscrits sera offert à la Rotonde Gabriel après la conférence.

Un dîner est organisé autour de notre invité pour y participer, signalez-le **avant le vendredi 27 mai avant midi** en vous inscrivant pour la conférence.

### À MARSEILLE

Mardi 14 juin à 19 h

La conférence se déroulera en l' HÔTEL DE RÉGION

#### L'inscription est obligatoire

Date limite d'inscription : **lundi 13 juin à 19 h**

**Accès occasionnel : 8 €, payable uniquement par CB** sur [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)

Aucun accès occasionnel ne sera pris en compte sur place.

Date limite d'inscription : **lundi 13 juin à 19h**

**Étudiants : accès gratuit**

Un dîner est organisé autour de notre invité pour y participer, signalez-le **avant le mercredi 26 janvier** en vous inscrivant pour la conférence.

### le mardi 14 juin

**vous pourrez également suivre cette conférence en direct sur Zoom**

si vous ne pouvez pas vous déplacer

la conférence sera transmise en direct et vous pourrez poser vos questions. L'inscription est obligatoire pour recevoir le lien et doit se faire par courriel : [info-activites@euromed-ihedn.fr](mailto:info-activites@euromed-ihedn.fr)

**Date limite d'inscription : lundi 13 juin à 19 h.**

**Étudiants et membres : accès gratuit**

**Accès occasionnel : 8 €, payable uniquement par CB** sur [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)



Leïla LATRECHE, souffrante, ne pourra pas assurer la conférence prévue initialement à cette date.  
Nous lui présentons nos meilleurs vœux de bon rétablissement.

## Inscrivez-vous pour participer **en direct** à la 183<sup>e</sup> conférence d'Euromed-IHEDN jeudi 23 juin 2022 à 19 h

notre invité sera Alain CHOUET, sur le thème :

# La France, enjeu des islamistes ...



Spécialiste des problèmes de sécurité dans le monde arabe et islamique, il a été consultant du Centre d'Analyse et de Prévision du M.A.E. et est l'auteur de nombreux ouvrages et articles dans les revues spécialisées sur les menaces sécuritaires : *Maghreb-Machrek, Questions internationales, Politique étrangère, Revue de défense nationale, La revue parlementaire, Marine et Océans, Présage, Questions d'Europe, Cahiers de l'Orient, La Revue des Deux Mondes, Perspectives de l'UCLAT, etc.*. Il a publié *La sagesse de l'espion* aux éditions Jean Claude Béhar en 2010. *Au cœur des services spéciaux : la menace islamiste, fausses pistes et vrais dangers* aux éditions La Découverte en 2013 et *Sept pas vers l'enfer* chez Flammarion en 2022.

Diplômé en droit, science politique et langues orientales, **Alain CHOUET** a fait toute sa carrière de 1972 à 2007 au sein de la DGSE, alternant affectations à l'étranger et postes de responsabilité à l'administration centrale. Il a en particulier assuré le commandement du Service de Renseignement de Sécurité, chargé de la contre criminalité transnationale organisée, du contre espionnage et du contre terrorisme.

1980-2020. Quarante années d'aveuglement, d'ignorance, de lâcheté et de « bien pensée » ont progressivement conduit la France aux limites de la rupture du pacte républicain et des affrontements communautaires.

Alors que le débat sur cette problématique a longtemps été pollué par le « politiquement correct » qui ne voulait voir dans le communautarisme, violence et la délinquance que des « incivilités » plutôt mineures, la société française apparaît profondément malade du séparatisme et de la violence fondamentaliste dans toutes ses composantes et tous ses aspects.

Au-delà du quotidien de cette violence, il faut remonter à ses fondements historiques, pointer du doigt ses instigateurs et ses utilisateurs, analyser les failles de notre société qui ont ouvert la porte à la rupture et à la terreur.

Enfin il faut comprendre que l'expression de cette rupture correspond à des logiques d'États qui l'instrumentalisent à leur propres fins de protection ou de légitimation.

**Suivez la conférence en direct et posez vos questions.**

**L'inscription est obligatoire pour recevoir le lien et doit se faire par courriel : [entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr](mailto:entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr)**

Date limite d'inscription membres ou non membres :  
jeudi 23 juin à 12 h.

**Membres et étudiants : accès gratuit.**

**Inscription ponctuelle : participation de 8 €, payable par carte bancaire sur le site de l'association : [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr)**

**Pour participer c'est très simple !**

Après vous être inscrit vous recevrez un lien qui vous permettra de vous connecter le moment venu.

Si durant la conférence vous souhaitez poser une question, signalez-le en cliquant sur « discussion » en bas de votre écran.



# Quand Euromed-IHEDN contribue au montage d'un exercice de simulation de gestion de crise de l'Union européenne

Le lycée Dumont d'Urville de Toulon a voulu organiser une exercice de simulation de gestion de crise par l'Union européenne suite à une situation politiquement et socialement dégradée au Liban.

Les professeurs Mathieu Olivier, Stéphane Ventos et

Mélanie Languet visaient ainsi à sensibiliser leurs élèves de premières, terminales et classes préparatoires à la complexité d'organisation de l'Union européenne, à leur faire découvrir les contraintes des relations internationales et enfin à s'exercer aux exigences de l'expression en public.

Faisant appel au soutien de M. Erwan Lannon, membre du Conseil scientifique, le président a apporté la contribution de l'association Euromed-IHEDN en élaborant les paramètres déterminants de la crise, les facteurs directeurs des réponses de l'Union européenne et les fondements des négociations.

Le journal Var Matin dans son édition du 12 mai 2022 rendait compte de cet événement qui s'était déroulé le 9 mai.

## Une réunion d'urgence de l'Union européenne... au lycée

À l'occasion de la Journée de l'Europe, lundi 9 mai, le lycée Dumont d'Urville a mis en scène un étonnant exercice de simulation de crise géopolitique. 81 élèves de 1<sup>re</sup> spécialité histoire-géographie-géopolitique-science politique et de 1<sup>re</sup> année de classe préparatoire aux écoles de commerce, parcours géopolitique, ont imaginé et interprété une réunion d'urgence du Conseil de l'Union européenne. Les ministres des Affaires Étrangères des pays membres se seraient rassemblés pour décider d'une réaction commune face à une prise de pouvoir fictive du Hezbollah au Liban.

### Incarnation de grands politiques

Cette rencontre avait été longuement préparée avec l'aide de l'association Euromed-IHEDN, et de son président le contre-amiral Jean-François Coustillières, et les enseignants. À la tribune, trois groupes de trois élèves incarnaient Charles Michel, Ur-

sula Von der Leyen et Josep Borrell ; dans la salle, les autres élèves, regroupés derrière chaque drapeau national, représentaient les différents pays de l'Union. Après de nombreux et vifs échanges toute la journée, clôturés par une intense délibération, les élèves ont décidé des mesures, telles qu'un renforcement de la Finul, un doublement des soldats envoyés, un gel des avoirs financiers des membres du Hezbollah et de l'Iran en Europe, la suppression de la dette du Liban lors de sa reconstruction...

### Un exercice difficile mais apprécié

Mélanie Languet, professeure d'histoire et géographie, commente : « Même si les élèves ont trouvé l'exercice difficile, ils l'ont vraiment apprécié. Les connaissances nécessaires pour le mener à bien étaient complexes et denses mais ils ont pu approcher la difficulté des négociations diplomatiques. C'était également un entraînement à la prise de parole en public en vue de leurs futurs



À la tribune, des groupes d'élèves incarnant Ursula Von der Leyen, Charles Michel et Josep Borrell. (Photos Pa. M.)

oraux. Il fallait veiller à ce que tous les élèves aient la possibilité de s'exprimer et non pas seulement ceux qui sont à l'aise ». À l'heure où l'Union européenne doit faire face à la guerre en Ukraine et renforcer la solidarité entre ses membres, cette journée leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'Europe et un jeu démocratique complexe dans un contexte de tension géopolitique.



PA. M. Romaric Baudier dans la peau de Jean-Yves Le Drian.



Accueil

Ambition

Association

Activités

Comptes-rendus

A lire-voir-découvrir

Espace adhérents

Infos Site

## A lire pour information <https://www.euromed-ihedn.fr/a-lire-pour-information-2022.html>

16 mai 2022 (France 24)

### **Quand la "ruée sur les terres" en Afrique nuit aux populations locales et à l'environnement**

*L'écrasante majorité des investissements fonciers en Afrique ne prend pas suffisamment en compte les populations locales, d'après un rapport du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement paru lundi. Une situation qui a aussi des conséquences négatives pour le reste du monde.*

*La "ruée vers les terres" en Afrique se fait encore trop souvent au détriment des populations locales et de l'environnement.*

13 mai 2022 (Le Monde)

### **Comment Vladimir Poutine a ressuscité l'OTAN ?**

*Privée de ses ennemis traditionnels à la fin de la guerre froide, écartelée entre allégeance atlantique et défense européenne, l'OTAN a retrouvé sa raison d'être initiale et son unité depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Vacillant sous les coups de butoir d'un Donald Trump qui, à peine élu président des Etats-Unis, en 2017, l'avait décrétée « obsolète », diagnostiquée en « mort cérébrale » deux ans plus tard par Emmanuel Macron, rongée par des divisions internes et les entorses réitérées par le turbulent membre turc, affaiblie par le manque criant de concertation entre alliés, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a essuyé tant de crises qu'elle a bien souvent paru à l'agonie.*

11 mai 2022 (Econostrum)

### **La guerre des câbles optiques sous-marins en Méditerranée,**

un article d'Amélie Perret, stagiaire au sein de l'association Euromed IHEDN

*Invisibles au fond des mers et océans, longs de plusieurs milliers de kilomètres, les câbles optiques sous-marins sont l'un des enjeux de l'écosystème numérique mondial. Notre dépendance aux échanges de données nous rend vulnérables aux risques de destruction et de détérioration des câbles. Cela s'observe particulièrement en Méditerranée.*

---

## **Le compte-rendu de la conférence de Ghaleb BENCHEIKH**

le jeudi 24 mars

est disponible en ligne dans votre espace adhérents

<http://www.euromed-ihedn.fr/>



## Brèves :

l'actualité de nos amis et partenaires

suivez les liens pour vous informer, vous inscrire et participer



L'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman

### IISMM

annonce régulièrement nos conférences dans son bulletin mensuel.

Créé en 1999 par le Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au sein de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM) est une Unité d'Appui à la Recherche (UAR CNRS/EHESS). Depuis fin 2016, l'Institut bénéficie également de la tutelle du CNRS.

## Actualité de l'IISMM

Nous reproduisons, ci-dessous, le texte signé par les directrices et directeurs des laboratoires de l'EHESS sur le Campus Condorcet :

*"Après le saccage du bâtiment de l'EHESS, que nous réproprons, nous, directrices et directeurs de laboratoires domiciliés à Condorcet, souhaitons, en ces jours difficiles, exprimer notre soutien et notre gratitude à l'ensemble du personnel de l'EHESS, à son service logistique, à son service de la communication, à son équipe de direction, à son Bureau et à son Président, ainsi qu'aux équipes du Campus Condorcet dans son entier. Nous sommes toutes et tous choqués et partageons leur émotion.*

*Une fois le choc passé, il sera temps d'échanger et de réfléchir, afin de voir comment tirer les meilleures leçons de ce qui est arrivé, pour continuer à remplir nos missions. Nous voulons pour l'heure leur exprimer nos remerciements d'avoir, des années durant, travaillé à préparer notre installation dans ce très beau bâtiment. Nous serons toutes et tous présents, engagés et solidaires pour aider à le remettre sur pied et à le faire revivre aussi vite que possible."*

*Étienne Anheim, Éditions de l'EHESS ; Stéphane Audoin-Rouzeau, Hélène Dumas, Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CES-PRA) ; Marc Aymes, Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBaC) ; Michel Boivin, Vanessa Caru, Rémy Delage, Zoe E. Headley, Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (CEIAS) ; Vanina Bouté, Centre Asie du Sud-Est (CASE) ; Françoise Daucé, Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC) ; Éric Denis, Géographie-cités ; Alain Delissen, Centre de recherches sur la Corée (CRC) ; Arnaud Esquerre, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) ; Éloi Ficquet, Sébastien Lechevalier, Fondation France-Japon (FFJ) ; Valérie Gelézeau, pour la direction collégiale de Chine Corée Japon (CCJ) ; Romain Huret, Centre d'études nord-américaines (CENA) ; Nathalie Luca, Centre d'études en sciences sociales du religieux (CèSoR) ; Anne Rasmussen, Centre Alexandre-Koyré (CAK) ; Jean-Frédéric Schaub, Transformation de l'État, politisation des sociétés, institution du social (LabEx TEPSIS) ; Nicolas Sihlé, Centre d'études himalayennes (CEH), Clément Thibaud, Mondes américains, Elena Vezzadini, Institut des mondes africains (IMAF)*



## Cycle 2021-2022 : Les contre-pouvoirs dans les régimes à référence musulmane

Le cycle de conférences publiques de l'année 2021-2022 sera l'occasion d'examiner, dans le temps long, les différentes modalités d'expression et d'organisation de ces contre-pouvoirs, qui paraissent comme autant de défis à une unité idéalisée.

Conférence le 14 juin

## S'opposer en contexte autoritaire, retour sur le cas syrien

par **Manon-Nour Tannous**

Politiste, Maîtresse de conférences,  
Université de Reims Champagne-Ardenne

À l'auditorium du Pôle des langues et  
civilisations de la BULAC

et en live sur la chaîne YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=eq4eWwswmp8>



Le bulletin n° 144  
mai 2022  
est en ligne.

à consulter en ligne

<https://iismm.hypotheses.org/63376>

Le Bulletin d'informations de l'IISMM permet de suivre l'actualité de l'Institut ainsi que celle de la recherche sur l'islam et les sociétés du monde musulman.

Pour vous inscrire et recevoir toute notre actualité ainsi que le Bulletin mensuel, rendez-vous sur la page d'accueil du site institutionnel de l'IISMM à la rubrique "listes de diffusion".

Regardez sur YouTube

### Muhammad

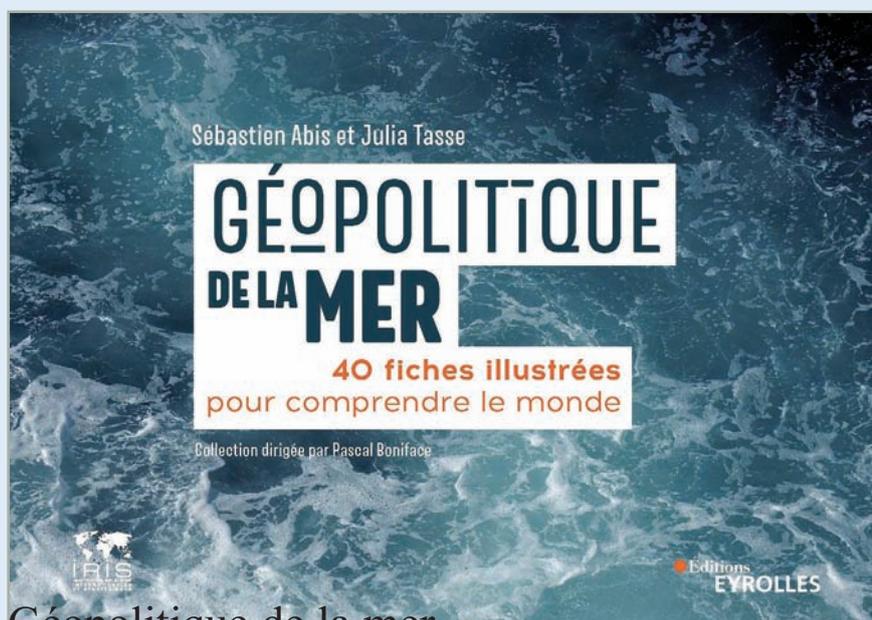
Série écrite par :

Anne Troadec,  
chargée de coordination  
scientifique à l'IISMM

<https://www.youtube.com/watch?v=YUQ6ckKcKcI>

Comment est perçu Muhammad dans l'islam ? Quelles relations les croyants musulmans entretiennent-ils avec cette figure aux multiples facettes, à la fois personnage historique ayant vécu dans l'Arabie du VIIe siècle, Prophète de l'islam, modèle à suivre et à imiter et destinataire de formes de dévotion et de piété ? En s'appuyant sur les sources scripturaires et grâce à l'apport des sciences humaines, les chercheurs expliquent comment s'est élaborée l'histoire de Muhammad et retracent le cadre historique dans lequel s'est construite la reconnaissance de sa prophétie. Ils analysent les transformations de l'attachement au Prophète au cours de l'histoire et les conséquences de son intensification à l'époque contemporaine. Intervenants : Sangaré Youssouf, Marongiu-Perria Omero, Chiabotti Francesco

## Sébastien Abis et Julia Tasse révèlent les jeux d'intérêts et les stratégies de conquête du domaine maritime, multiplicateur de puissance trop souvent négligé.



### Géopolitique de la mer

Collection Géopolitique

Auteurs Sébastien Abis, Julia Tasse

Sébastien Abis est le directeur du Club DEMETER, écosystème du secteur agricole et agro-alimentaire tourné vers les réflexions de long terme, les enjeux mondiaux et les dynamiques intersectorielles. Il est chercheur associé à l'IRIS, spécialiste de la sécurité alimentaire dans le monde.

Sébastien Abis est membre du conseil scientifique d'Euromed-IHEDN.

Éditeur Eyrolles

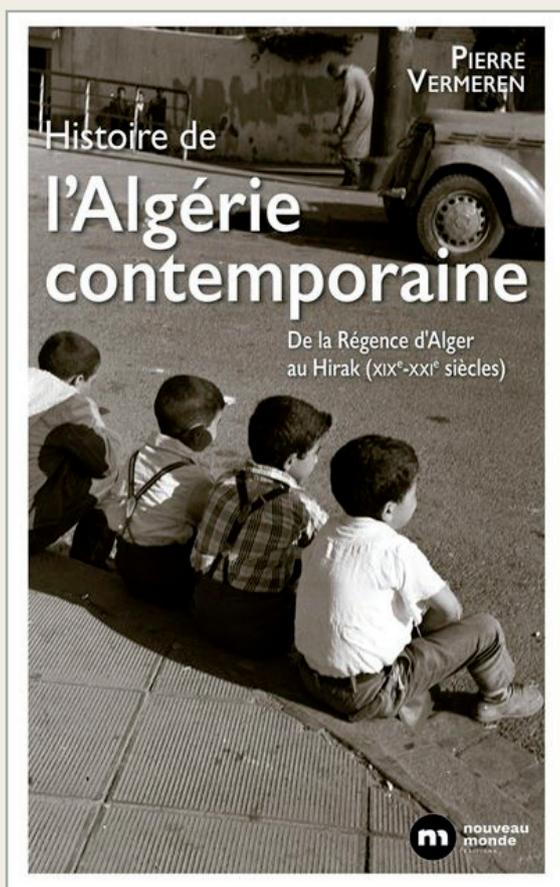
En savoir plus :

<https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/geopolitique-de-la-mer-9782416003929/>

La France dispose du second espace maritime mondial, avec 11 millions de km<sup>2</sup> qui offrent à notre puissance une présence sur toutes les mers du globe. Cette présence confère des opportunités économiques et stratégiques, tout comme elle engage la responsabilité environnementale de la France sur ces territoires. Des clichés à la réalité, cet ouvrage nous parle de lieux, de faits et de chiffres pour nous aider à prendre toute la mesure de ce que peut être « la puissance bleue ». Spécialistes incontestés, les auteurs proposent 40 fiches documentées pour cerner les nouvelles dynamiques géopolitiques de la mer. L'ensemble est illustré de cartes, de graphiques et de tableaux.

*Cet ouvrage s'emploie à apporter une information complète sur tout ce qui contribue à faire la mer, à la comprendre, à l'observer, à en mesurer les vulnérabilités, à la maîtriser, à mesurer les risques et à prévoir l'avenir. Le texte est dense. Les informations sont très riches et étayées. Mais le soin à proposer des cartes, des tableaux et des graphiques en rend la lecture accessible. Les encarts « A retenir » sont tout particulièrement intéressants. En bref un condensé de tout ce qu'il importe de savoir sur la vision géopolitique des mers et océans. - JFC*

## D'Abdelkader à Bouteflika, de 1830 à 1962 Une période qui précède, enjambe et fait suite à l'histoire coloniale française.



### Histoire de l'Algérie contemporaine

De la Régence d'Alger au Hirak (XIXe-XXIe siècles)

Auteurs Pierre Vermeren

*Normalien et agrégé d'histoire, est professeur d'histoire des sociétés arabes et berbères contemporaines à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et membre du laboratoire SIRICE. Il est président de la Société française d'histoire des outre-mers et est notamment l'auteur du Choc des décolonisations (Odile Jacob, 2015), de Histoire du Maroc depuis l'indépendance (La Découverte, 2016) et de La France en terre d'islam. Empire colonial et religions, XIXe-XXe siècles (réed. Tallandier, 2020).*

Nouveau Monde éditions  
Nme.Histoire

En savoir plus :

<https://www.nouveau-monde.net/catalogue/histoire-de-lalgerie-contemporaine/>

Première grande synthèse sur l'Algérie du XIXe au XXe siècle, cet ouvrage propose une perspective originale, sur le temps long. Depuis la régence d'Alger jusqu'aux manifestations du Hirak, Pierre Vermeren montre notamment comment la période de la colonisation française (1830-1962) s'insère dans l'histoire ottomane du pays, puis débouche sur la république militaire instaurée avec le FLN.

Ce faisant, l'auteur retrace les grandes phases de l'histoire de l'Algérie contemporaine – dont certaines sont méconnues –, redonnant vie aux grandes figures, d'Abdelkader à Bouteflika, mais aussi à son peuple, à ses traditions et à sa culture. Il nous donne ainsi à voir une histoire politique complexe, intimement liée aux enjeux économiques et sociaux qui se succèdent et varient selon les conjonctures.

Les travaux sont nombreux sur l'Algérie, mais l'articulation d'un récit unifié sur la longue durée telle qu'elle est ici traitée n'a pas d'équivalent. La plupart des ouvrages séquentent une période courte, ou additionnent des contributions qui ne permettent pas de saisir un récit qui fasse sens. Ce livre constitue en cela un apport inédit à l'historiographie de l'Algérie.

D'Abdelkader à Bouteflika (sur deux siècles), qui précède, enjambe et fait suite à l'histoire coloniale française de ce pays (1830-1962).

Il ne s'agit pas d'oublier la colonisation française, mais au contraire de la réinsérer dans l'histoire longue de l'Algérie, de montrer en quoi et comment elle s'insère (par exemple dans la culture de la violence politique et de la gouvernance militaire de la société) dans l'histoire ottomane, puis débouche sur la République militaire.

La République...



## Un dossier confectionné à l'occasion des soixante ans de la fin de la guerre d'Algérie.

À côté de spécialistes français aussi reconnus que Jacques Frémeaux, Guy Pervillé et Benjamin Stora, il donne la parole à des historiens algériens du CRASC d'Oran, Amar Mohand-Amer et Belkacem Benzenine, ainsi qu'à quatre jeunes historiens, représentatifs de la très riche école de spécialistes de la mémoire et de l'histoire algérienne en France.



### Sommaire

Éditorial .....	5
Dossier thématique. « 1962-2022 : Algérie-France, réflexions et matériaux sur un interminable divorce » Coordonné par Pierre Vermeren	
<i>France-Algérie, le salut par l'histoire.</i> – Pierre Vermeren .....	7
<i>1962. L'Algérie qui s'éloigne ?</i> – Jacques Frémeaux. ....	27
<i>Une Église algérienne ? Les catholiques algériens face à la décolonisation (1930-1962).</i> – Uriel Gadessaud .....	49
<i>Ahmed Ben Bella, premier Président de l'Algérie indépendante : les raisons de son accession au pouvoir en 1962.</i> – Amar Mohand-Amer .....	65
<i>La politique de logement en faveur des rapatriés d'Algérie (1961-1964).</i> – Franck Dareau .....	75
<i>Les premières recherches des disparus d'Algérie après les accords d'Évian organisées par les autorités françaises (19 mars 1962 – 8 janvier 1966) : entre tractations au sommet et silence volontaire.</i> – Soraya Laribi .....	91
<i>Les harkis (1954-2022). Histoire, mémoires et pardon.</i> – Abderahmen Moumen. ....	111
<i>La guerre d'Algérie dans la Revue française d'histoire d'Outre-mer (1959-2000) et dans Outre-Mers, revue d'histoire (de 2001 à 2021).</i> – Guy Pervillé. ....	129
<i>Les usages politiques de l'histoire et de la mémoire 60 ans après l'indépendance de l'Algérie : enjeux, limites et contradictions.</i> – Belkacem Benzenine .....	141
<i>Quelques réflexions sur mon rapport remis en janvier 2021 au Président de la République.</i> – Benjamin Stora .....	165
<i>Les propositions du groupe de 15 jeunes. « Regards de la jeune génération sur les mémoires franco-algériennes ».</i> – Document proposé par Benjamin Stora .....	181
<i>Bibliographie générale.</i> – Pierre Vermeren .....	191

## Outre-Mers

REVUE D'HISTOIRE COLONIALE ET IMPÉRIALE

1962-2022 - Algérie-France, réflexions  
et matériaux sur un interminable divorce

Sous la direction de Pierre Vermeren

Edition SFHOM

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DES OUTRE-MERS

Pour découvrir le dossier

<https://euromed-ihedn.fr/a-lire-pour-information-2022.html>

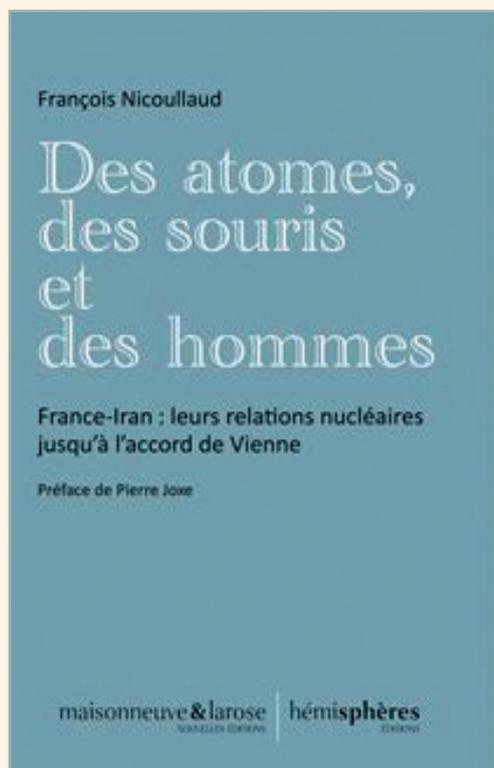
Ce numéro d'Outre-Mers. Revue d'histoire coloniale et impériale est publié 110 ans après la création de notre association, la Société Française d'Histoire des Outre-Mers (SFHOM), et de sa revue savante, la plus ancienne et la plus illustre dans le domaine francophone.

Soixante ans après la fin de la guerre d'Algérie, notre association et notre revue ont désormais vécu la plus grande partie de leur existence après la colonisation.

C'est le temps de la maturité pour l'histoire coloniale.



## François Nicoullaud a été le témoin de ces tractations secrètes, des dessous du terrorisme, des coups tordus entre Français, des opérations médiatiques mensongères, et l'un des acteurs des négociations qui ont abouti à l'Accord de Vienne en 2015.



### Des atomes, des souris et des hommes France-Iran : leurs relations nucléaires jusqu'à l'accord de Vienne

Par François Nicoullaud  
Préface de Pierre Joxe

*La longue carrière de diplomate de François Nicoullaud (1940-2021) l'a conduit de Santiago à Berlin, Bombay et Budapest. Il a été ambassadeur de France en Iran (2001-2005) et a occupé à Paris des postes sensibles sur les questions atomiques et spatiales, et des responsabilités plus politiques aux ministères de la Défense et de l'Intérieur. Homme de conviction, il a été président de l'Association démocratique des Français de l'étranger et très actif dans les médias.*

Editions Hémisphères - Parution mai 2022

Plus d'information sur

<https://www.hemisphereseditions.com/des-atomes-des-souris-et-des-hommes/>

Le nucléaire iranien : une histoire française ? Dans les années 1970, la France fut un ardent promoteur du programme nucléaire iranien : formation d'ingénieurs au CEA, construction de centrales, partenariat pour enrichir l'uranium. Hommes politiques et entreprises françaises se succèdent à Téhéran et rivalisent pour bénéficier des pétrodollars et des ambitions régionales du chah. On ne se préoccupe pas trop des risques de prolifération.

La révolution iranienne de 1979 met un terme à cette euphorie. Les contentieux financiers se mêlent alors aux conflits politiques liés à la guerre Irak-Iran : attentats à Paris, prises d'otages au Liban. Derrière les drames et les discours politiques, le vrai cœur du conflit, c'est le nucléaire.

A partir de 2002, la dimension militaire du programme nucléaire iranien devient un enjeu international. A Paris, ceux qui approuvent la politique américaine de sanctions et les menaces de guerre contre l'Iran s'opposent aux partisans d'une approche réaliste et diplomatique. Guerre ou diplomatie ? Le Quai d'Orsay n'était pas toujours sur la même ligne que l'Élysée.

François Nicoullaud a été le témoin de ces tractations secrètes, des dessous du terrorisme, des coups tordus entre Français, des opérations médiatiques mensongères, et l'un des acteurs des négociations qui ont abouti à l'Accord de Vienne en 2015. Dans ce livre posthume, il fait œuvre d'historien, archives diplomatiques et témoins à l'appui, et intervient dans le débat en affirmant ses convictions de diplomate et d'homme de paix que certains ont cherché à lui faire payer. Un vrai roman politico-diplomatique et historique, rédigé d'une plume élégante, sans fard et avec cœur.

#### **Invitation**

**Jeudi 9 juin de 18h à 20h30**

**pour fêter la parution du livre de François Nicoullaud.  
Éditions Hémisphères - 3, quai de la Tournelle Paris 5e**

**En présence de Pierre Joxe,  
Maurice Vaïsse, Bernard Hourcade  
et Guillaume Beaud  
qui ont édité cet ouvrage posthume.**

**Merci de confirmer votre présence à Cécile Nguyen  
Editions Hémisphères [cecilenguyen92@gmail.com](mailto:cecilenguyen92@gmail.com)**

**Tél 06 14 40 49 16**

## Il y a deux histoires, l'une que l'on enseigne et qui ment, l'autre que l'on tait parce qu'elle recèle l'inavouable.

Honoré de Balzac



Sentiment de déclassement, blocage de l'ascenseur social, taxation fiscale alourdie : la République a failli dans sa promesse de justice et de réussite par le mérite. En deux générations, l'héritage gaullien a été dilapidé conduisant à une grave crise de confiance des Français envers leurs élites.

Fin observateur de notre société, l'historien Pierre Vermeren ausculte l'échec des politiques publiques, économiques et d'éducation depuis la fin des années 1970 : la désindustrialisation destructrice d'emplois, la déshumanisation des services, la déqualification qui entraîne la mésestime de soi, l'absence de réflexion sur l'aménagement du territoire et la rétraction des services publics qui brisent le lien social. Une faillite, aggravée par la crise sanitaire, entraînant le désenchantement des classes populaires et les populismes qui l'accompagnent. L'État doit prendre d'urgence les décisions nécessaires pour considérer la France, toute la France.

### La France qui décline De la désindustrialisation à la crise sanitaire

Par Pierre VERMEREN

*Pierre Vermeren, ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé d'histoire, est historien et professeur des universités à Paris 1/Panthéon-Sorbonne. Attentif à la France qu'il parcourt, il dépeint au fil de ses tribunes les nombreux maux du pays.*

Editions Tallandier - Parution janvier 2022

Plus d'information sur

<https://www.tallandier.com/livre/la-france-qui-decline-2/>

Inscrivez-vous  
au nouveau cycle  
qui commence  
dès septembre.  
Merci pour votre  
fidélité



## Association Euromed-IHEDN - Cycle 2022/2023

Association reconnue d'intérêt général

**Complétez et à envoyez ce bulletin à l'association**

- Par voie postale à Association Euromed-IHEDN 48 rue Emile Gimelli – 83000 TOULON ● ou par courriel à [entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr](mailto:entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr)

**Choisissez comment effectuer votre règlement**

- **Par voie postale**, en établissant une chèque à l'ordre de Association Euromed-IHEDN et en y joignant ce bulletin complété
- **En ligne par Carte Bancaire** sur [www.euromed-ihedn.fr](http://www.euromed-ihedn.fr) ● **Ou par virement bancaire** RIB de l'association sur demande.

Nom ..... Prénom .....

Prénom du conjoint *si adhésion en couple* .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

Courriel .....

Tél. ....

### Bulletin d'adhésion Cycle 2022/2023

Je souhaite devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'association Euromed-IHEDN

**Je règle la cotisation annuelle d'un montant de**  
cocher la case correspondant à votre choix :

60 € : adhésion individuelle

90 € : adhésion couple

Étudiant : adhésion gratuite  
copie de la carte annuelle exigée

La qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte de membre actif d'Euromed-IHEDN valable pour la durée du cycle en cours : septembre 2022 à juillet 2023.

### Bulletin de générosité

L'association vous fournira l'attestation  
donnant droit à la réduction fiscale

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans ses projets en faveur de la sensibilisation aux enjeux euro-méditerranéens.

**Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue**

**Comment réduire votre impôt sur le revenu**

**66 %** du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu *dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

un don de **100 €**

**ne vous coûtera réellement que 34 €**

Je vous adresse un don

de ..... €

*Pour chaque don vous recevrez un reçu fiscal.*